

d'activité



rapport

2009

*Chers membres, amies et amis de Mobilité piétonne,
chers donatrices et donateurs,*

Le chemin de l'école est davantage qu'un simple parcours. C'est un moment de vie. Nous nous souvenons tous d'expériences agréables et désagréables sur le chemin de l'école. Avec l'augmentation du trafic et des dangers pour les enfants, le chemin de l'école a changé. Pour qu'il redevienne une expérience pour eux, il faut le rendre plus sûr. Notre brochure concernant la sécurité sur le chemin de l'école, parue en 2009 et largement diffusée, constitue une aide. Les échos positifs reçus en retour nous encouragent à rester proactifs dans ce domaine.

Un deuxième accent de l'année 2009 a porté sur le chemin qui mène aux commerces. Une bonne accessibilité des magasins est une condition centrale, tant pour les clients que pour les détaillants. En ce qui concerne le mode de déplacement qui mène aux commerces, la marche reste encore et toujours le plus mode le plus important. Avec les déplacements à vélo, elle représente plus de la moitié de tous les déplacements. Cette proportion doit être encore améliorée grâce à des accès attractifs et directs, ainsi que des esplanades favorables aux piétons. Par une journée d'étude et une brochure, Mobilité piétonne et Pro Velo Suisse ont transmis diverses recommandations. Des représentants de l'administration et de la planification, mais aussi des représentants du commerce de détail ont été invités. Dans ce domaine également, Mobilité piétonne prend les devants.

J'espère que notre association pourra à nouveau compter sur votre soutien, afin nous puissions continuer de défendre les droits des piétons.

Un grand merci d'avance!

Marlies Bänziger, conseillère nationale, présidente de Mobilité piétonne


Fussverkehr Schweiz
Fachverband der FussgängerInnen

Mobilité piétonne
Association suisse des piétons

Mobilità pedonale
Associazione svizzera dei pedoni

Rapport d'activité 2009

Mobilité piétonne (MP), l'Association suisse des piétons, défend les intérêts des piétons dans la planification des déplacements. L'organisation existe depuis 1975. C'est un centre de compétence reconnu par la Confédération et actif au niveau suisse dans le domaine des déplacements à pied en zone habitée. Constituée en association, Mobilité Piétonne réunit des membres individuels et collectifs (sociétés et communes).

Relations publiques

Grâce à notre bulletin «Fussverkehr», nous informons quatre fois par an les membres alémaniques des projets en cours, des réalisations et des activités. Les membres romands sont informés par le bulletin Rue de l'Avenir et les membres tessinois par le bulletin La Contrada. Les relations publiques ont également englobé les nouvelles transmises sous forme électronique, l'actualisation de notre site internet, des communiqués de presse, des courriers de lecteur, des exposés, des articles dans des revues spécialisées ainsi que nos journées d'études annuelles.

Conseils

Mobilité piétonne est la référence pour tout ce qui concerne les déplacements à pied. Nous sommes à disposition des communes, des bureaux de planification, des associations et des personnes individuelles. Nous sommes aussi régulièrement interrogés par des journalistes sur des sujets relatifs aux piétons. En 2009, nous avons traité environ deux cents cinquante demandes de renseignements et procédé à diverses inspections.

Projets

Journée technique du 18 juin 2009 à Granges: «Achats à pied et à vélo»

Plus de la moitié des déplacements destinés aux achats sont effectués à pied ou à vélo. Les deux associations Mobilité piétonne et Pro Velo Suisse ont élaboré une brochure en commun pour présenter cette réalité et améliorer les aménagements.

Au cours d'une journée d'étude commune, sous le patronnage de l'Office fédéral des routes, elles ont présenté cette brochure. Des représentants de Migros, Coop et Volg ont discuté avec des représentants de l'administration et de la planification urbaine des conditions propres à encourager les achats à pied et à vélo.

Salon de la mobilité 2009

Le salon de la mobilité est une manifestation qui a lieu tous les deux ans. Il a eu lieu le 15 mai 2009 à Neuchâtel dans le cadre de SuisseEnergie pour les communes. Mobilité piétonne avait la charge du thème «Urbanisme et qualité de vie par les zones de rencontre». Soixante personnes y ont participé. A côté des quatre exposés en plenum, quatre ateliers ont été organisés.

Journée d'étude Rue de l'Avenir, le 25 septembre 2009 à Sion

Sous le thème «Mobilités douces: le grand potentiel des villes petites et moyennes», quatre-vingts personnes ont discuté des moyens d'encourager les déplacements à pied et à vélo dans les villes petites et moyennes, à l'exemple de la ville de Sion.

«Flâneur d'Or» Prix des aménagements piétons

Le concours lancé en 2008 s'est terminé en février 2009 avec la remise du prix à Baden-Ennetbaden, pour la nouvelle liaison piétonne qui relie les deux localités par dessus la Limmat, et la publication des lauréats dans le rapport du jury ainsi que dans un supplément de la revue d'architecture Hochparterre. Le bureau lausannois Hüsler et

Amphoux a, pour sa part, reçu l'une des distinctions «Flâneur d'Or 2008» pour son projet «Trait d'Unions» qui crée un nouvel espace public sur le tronçon sud du m2.

«Entre l'école et la maison en toute sécurité»

La publication «Entre l'école et à la maison en toute sécurité. L'abc de la sécurité sur le chemin de l'école» a été tirée à 100'000 exemplaires et diffusée en juin 2009 par divers canaux.

Comportements aux passages piétons

Ce projet de recherche analyse le comportement des piétons et des conducteurs aux passages piétons, à l'aide de caméras vidéos. Combinée à des statistiques, cette recherche a fourni des informations nouvelles et précieuses.

Marcher sans limite d'âge

La nouvelle campagne pour la sécurité des déplacements des aînés a vu le jour en 2009. Le lancement a eu lieu le 2 février 2010.

Habitat et mobilité

La problématique de la mobilité doit être mieux prise en considération au niveau de l'habitat. Au centre de l'habitat durable se trouve la question des quartiers sans voitures ou pauvres en voitures. Une plate-forme Internet www.wohnenplusmobilitaet.ch donne des informations sur les principes et le développement de tels quartiers et propose de mettre ses services en réseau. Des échanges réguliers favorisent ce projet.

Autres projets

Au cours de l'année 2009, divers autres projets, plus ou moins importants, ont été poursuivis:

- Suite de la documentation du site Internet sur les zones de rencontre
- Le cours «Être et rester mobile» pour les seniors a eu lieu à 16 reprises
- Dans nos activités internationales, nous avons profité de notre siège à la Commission de l'ONU pour la sécurité routière (WP1, UN/ECE), poursuivi notre travail en réseau lors de la rencontre annuelle Walk 21 et tenu à jour le site Internet www.pedestrians-int.org.
- Au sein du Réseau-Rues, une plate-forme d'échanges de tous les pays francophones (Suisse, France, Belgique, Luxembourg et Canada francophone), nous avons échangé des idées et des concepts.

Suivi de projets

Suivi de projets/expertises

Mobilité piétonne met ses connaissances à disposition dans le cadre de divers projets au niveau national, régional et local.

- Participation à la commission administrative du Fonds de sécurité routière (FSR).
- Participation au Conseil d'experts du Fonds de sécurité routière (FSR).
- Projet de recherche «Marquages vélo» pour l'OFROU.
- Projet de recherche de la SVI: zones de rencontre / favoriser le mouvement de manière structurelle / desserte en transports des centres de loisirs / alternatives aux passages piétons dans les zones 30.
- Participation à des projets VSS: traversées pour les piétons et les deux roues légers / passages piétons (principes) / traversées de trottoirs.
- Mandats cantonaux: Canton de Bâle campagne: projet «Déplacements à pied et à vélo dans les agglomérations – un guide pour les communes» / Canton de Berne: projet pilote de sécurité aux passages piétons à Zäziwil (BE) / Sécurité des déplacements dans le programme scolaire 21.
- Participation à des plateformes d'information au niveau communal et régional.

Mobilité piétonne à l'interne

Suisse romande

Rue de l'Avenir représente Fussverkehr Schweiz/Mobilité piétonne en Suisse romande avec un secrétariat au Crêt-du-Loche et des conseillers/-ères dans les cantons.

Quatre fois par an, les membres romands, ainsi que les abonnés, reçoivent le bulletin Rue de l'Avenir. Ces bulletins se concentrent chaque fois sur un thème principal. En 2009, ce furent la sécurité des déplacements pour les personnes âgées et handicapées; les zones 30 et leur potentiel qui est loin d'être épuisé; l'amélioration de l'accès aux commerces à pied et à vélo; Sion, une ville qui encourage les déplacements à pied et à vélo.

Tessin

Le GMT-SI (Gruppo per la moderazione del traffico nella Svizzera italiana) représente Fussverkehr Schweiz / Mobilità pedonale en Suisse italienne.

Au centre des activités du GMT-SI et de ses organisations partenaires, parmi lesquelles Mobilité piétonne et l'ATE, se trouve le thème «A pied à l'école». Le bulletin «La Contrada» a présenté les projets favorables aux piétons distingués lors du concours "Flâneur d'Or -Prix des aménagements piétons".

Groupes régionaux

Après la création d'un groupe régional à Berne en 2006, puis à St.Gallen-Appenzell en 2008, c'est celui de Mobilité piétonne région Bâle qui a été fondé en 2009. Par la création de ces groupes régionaux, nous essayons de renforcer notre présence dans les différentes régions du pays.

Mini-voyage d'étude à Sursee et assemblée générale

Le 17 septembre 2009, nous avons été conduits à travers la petite ville de Sursee par les responsables de l'urbanisme et des transports. La modération de la circulation dans la ville de Sursee est une préoccupation depuis de nombreuses années. Les premières planifications ont vu le jour en 1985 déjà. Grâce à une planification réfléchie et à des interventions urbanistiques soigneusement étudiées, un développement qualitatif de l'ensemble des quartiers a été réalisé. Ces efforts ont été récompensés en 1992 par une distinction dans le cadre du concours « A pied? C'est sûr! » et à nouveau en 2003 par le prix Wakker.

Au cours de l'assemblée générale qui a suivi, Marlies Bänziger a été élue à la présidence. Cette dernière succède à Ruedi Aeschbacher, qui a marqué l'histoire de l'association depuis 1995.

Comité

Le comité est élu pour deux ans. Pour la période 2009 – 2011 il est composé de

- Marlies Bänziger, conseillère nationale, présidente, Winterthur, au comité depuis 2008
- Lisette Müller-Jaag, formatrice d'adultes, députée au Grand Conseil, Knonau ZH, vice-présidente depuis 2005
- Christa Mutter, journaliste, députée, Fribourg FR, au comité depuis 2006
- Matthias Gfeller, Dr. sc. techn. conseiller général, Winterthur ZH, au comité depuis 2004
- Marco Hüttenmoser, Dr. phil I, sciences de l'éducation, Muri AG, au comité depuis 1994
- Ingrid Schmid, aménagiste NDS environnement, Zurich ZH, au comité depuis 2000
- Andreas Stäheli, ingénieur du trafic SVI, aménagiste NDS HTL, Bâle, caissier depuis 2000
- Gisela Vollmer, architecte/aménagiste ETH-NDS, SWB, Berne, au comité depuis 2007
- Konrad Willi, avocat, Zurich, au comité depuis 2008

Autres membres

Le comité de Mobilité piétonne comprend encore des personnalités de différentes régions et de divers horizons, qui s'occupent de manière privée ou professionnelle du thème des piétons et qui mettent leurs connaissances à disposition de Mobilité piétonne pour des projets précis.

Klaus Aerni, Hugo Bachmann (président d'honneur), Martin Boesch, Charlotte Braun Fahrländer, Hans Ehrismann, Michael Koch, Liliane Maury Pasquier, Ruedi Ott, Pierre-Alain Rumley, Marco Sailer, Christoph Schaub, Martin Schwarze, Ulrich Seewer, Emil Steinberger, Ursula Ulrich-Vögtlin, Klaus Zweibrücken

Secrétariats

Secrétariats Zürich

- Fussverkehr Schweiz, Klosbachstrasse 48, 8032 Zürich
Tel. 043 488 40 30, Telefax 043 488 40 39, info@fussverkehr.ch
- Thomas Schweizer, dipl. géographe, ingénieur du trafic SVI, directeur
 - Marlène Butz, géographe, ingénieure du trafic SVI, cheffe de projet
 - Luci Klecak, administration et finances
 - Thomas Löliger, géographe et journaliste, chef de projet
 - Pascal Regli, géographe, ingénieur du trafic SVI, chef de projet
 - Christian Thomas, Dr. sc. techn., chef de projet

Suisse romande

Mobilité piétonne, Le vieux Logis, 2322 Le Crêt-du-Loche, Marie-Claire Pétremand
Téléphone et Fax 032 724 32 82, secretariat@rue-avenir.ch
www.rue-avenir.ch

Tessin

Mobilità pedonale, Gruppo per la Moderazione del Traffico della Svizzera italiana
Christina Terrani-Frei, 6934 Bioggio, Telefono e Fax 091 604 50 29
info@moderazionetraffico.ch, www.moderazionetraffico.ch

Groupe régional de Bâle

Fussverkehr Basel, Aeschenplatz 2, 4052 Bâle
Tel. 061 361 04 04, basel@fussverkehr.ch

Groupe régional de Berne

Fussverkehr Bern, Münzrain 10, 3005 Berne
Tel. 031 326 44 05, bern@fussverkehr.ch

Groupe régional de St.Gallen-Appenzell

Fussverkehr St.Gallen-Appenzell, Bogenstrasse 3, 9000 St-Gall
sgap@fussverkehr.ch

Comptes annuels 2009

Comptes d'exploitation du 1-1-2009 au 31-12-2009

Produits	2009	2008
Cotisations des membres et dons non liés	89'501	90'184
Dons non liés de fondations et de légs	10'000	25'000
Dons affectés à des projets / produits des projets	588'703	333'760
Contributions des collectivités publiques pour prestations fournies	212'000	209'507
Produits des activités de l'organisation	4'444	2'986
Produits divers	20'880	16'895
Total des produits	925'528	678'332
Charges	2009	2008
Prestations en nature et pour tiers	-158'589	-108'969
Total des charges directes de projets	-158'589	-108'969
Charges indirectes de projets et charges administratives		
Salaires et charges sociales	-409'582	-375'827
Autres charges du personnel	-25'292	-23'968
Total charges du personnel	-434'873	-399'795
Frais d'organisation	-45'121	-43'047
Information des membres et frais de publicité	-32'797	-27'743
Organes de l'association	-4'556	-2'219
Total charges d'association / services aux membres	-82'474	-73'009
Frais d'exploitation	-65'601	-60'527
Autres frais	-1'904	-2'147
Total des charges d'exploitation	-67'506	-62'673
Total charges indirectes de projets et d'administration	-584'853	-535'477
Total charges avant résultat financier / variation des fonds	-743'442	-644'446
Résultat avant résultat financier et variation des fonds	182'086	33'886
Produit financier	1'279	1'447
Charges financières	-443	-486
Résultat avant variation des fonds	182'921	34'847
Attributions aux fonds avec affectation	-588'703	-333'760
Prélèvements des fonds avec affectation	395'821	300'760
Résultat après variations des fonds	-9'962	1'846
Utilisation capital libre	9'962	-1'846
Résultat après attributions	0	0

Bilan au 31 décembre 2009

Actifs	2009	2008
Liquidités	223'264	251'207
Créances pour livraisons et services	106'252	47'840
Autres créances à court terme	442	943
Compte de régularisations actifs	102'165	5'062
Total des actifs circulants	432'124	305'051
Dépôt de garantie de loyer	3'044	3'034
Actifs immobilisés mobiles	4'380	5'009
Total des actifs immobilisés	7'424	8'043
Total des actifs	439'548	313'094
Passifs	2009	2008
Créanciers-fournisseurs et services par des tiers	24'194	25'501
Comptes de régularisation passifs	30'813	85'972
Total des fonds étrangers à court terme	55'007	111'473
Fonds pour documentation infrastructures	156'565	37'000
Fonds pour projets sécurité de transports	136'377	20'000
Fonds pour projets divers	-33'060	10'000
Total des fonds affectés	259'882	67'000
Capital libre généré		
Etat au 1er janvier	134'621	132'774
Résultat de l'année	-9'962	1'846
Etat au 31 décembre	124'659	134'621
Total du capital d'organisation	124'659	134'621
Total des passifs	439'548	313'094

Commentaires des comptes 2009

Principes

La comptabilité a été effectuée pour la première fois selon les recommandations de Swiss GAAP Kern-FER et FER 21. Celles-ci concernent les organismes d'utilité publique. Leur utilisation est un gage de qualité et garantit une plus grande transparence. Les objectifs sont atteints par l'indication des modifications intervenues sur les fonds avec ou sans affectation, sur les frais administratifs et sur le dédommagement des organes directeurs.

Ces recommandations se traduisent par diverses légères modifications sur le compte d'exploitation et le bilan. Pour pouvoir comparer les comptes, la présentation de la comptabilité 2008 a été modifiée. Les comptes annuels transmettent une image des avoirs et des recettes qui est conforme à la réalité.

L'évaluation suit le principe de l'évaluation individualisée des actifs et des passifs. Une présentation détaillée des comptes se trouve sur le site Internet. Elle peut aussi être demandée au secrétariat.

Explications

Les comptes 2009 bouclent avec une perte de CHF 9'962. Face à l'année précédente, le chiffre d'affaires a clairement augmenté. En 2009, divers projets d'une certaine importance ont été terminés et d'autres lancés. C'est la raison pour laquelle le nombre de postes a augmenté et une nouvelle personne été engagée.

Le montant des dons reste stable par rapport aux années précédentes. Les contributions publiques reposent sur des conventions de prestations avec la Confédération et les cantons. Les subventions de fondations d'utilité publique figurent sous la rubrique Institutions.

A côté des dons annuels réguliers, nous recevons aussi une aide à la demande.

Au sujet du montant des projets, nous relevons une augmentation liée en particulier au «Flâneur d'Or 2008» et au manuel pour la planification des réseaux piétons, mais aussi aux projets concernant la sécurité sur le chemin de l'école, les comportements aux passages piétons et «Marcher sans limite d'âge».

Du côté des dépenses, les frais du personnel ont augmenté, suite à la progression des emplois à 375%.

Les dépenses concernant les projets sont influencées par les coûts externes, notamment les frais de graphisme, d'impression et d'envoi. C'est la raison pour laquelle elles varient d'année en année.

Rapport des réviseurs

L'organe de révision Susanne Aebi a examiné les comptes de l'année (bilan, compte d'exploitation et annexe). Ceux-ci sont conformes au droit suisse, aux statuts et aux prescriptions de Suisse GAAP FER. L'organe de révision recommande à l'Assemblée générale d'approuver les comptes de l'année 2009 tels qu'ils sont présentés.

Zürich, Mars 2010 Susanne Aebi

Impressum

Mobilité piétonne, Association suisse des piétons
Klosbachstr. 48, 8032 Zürich
Tel. 043 488 40 30, Fax 043 488 40 39
info@fussverkehr.ch
www.fussverkehr.ch
PC 80-23594-7

Rédaction: Thomas Schweizer
Collaboration: Marlène Butz, Marie-Claire Pétremand, Christina Terrani
Impression: Lenggenhager Druck, Zürich
Photo page de couverture: Thomas Schweizer
Mars 2010